

Recherche en service social

La traite des personnes existe aussi au Canada

Jacqueline Oxman-Martinez publie un guide trilingue pour sensibiliser les intervenants et les décideurs au trafic humain

Les Nations unies estiment qu'au moins 2 500 000 personnes sont victimes de la traite chaque année. Ce commerce, qui est l'un des plus lucratifs du monde avec des profits annuels de 32 G\$, consiste à sortir des hommes, des femmes et des enfants de leur communauté, voire de leur pays, dans le but de les exploiter.

On croit souvent à tort que cet esclavage moderne est le lot des pays en développement. Pourtant, le Canada n'y échappe pas : tous les ans, plus de 600 personnes sont réduites à l'exploitation sexuelle et plus de 800 au travail domestique ou agricole et au travail dans des ateliers de misère, sans compter les quelque 2000 autres qui sont envoyées du Canada aux États-Unis. « Comme c'est une activité clandestine, ces chiffres demeurent très prudents », précise Jacqueline Oxman-Martinez, qui vient tout juste de publier *La traite des personnes* avec Jill Hanley, professeure adjointe à l'École de service social de l'Université McGill. Ce guide trilingue vise à faire connaître la problématique aux intervenants de première ligne, aux groupes communautaires, aux chercheurs, aux décideurs et au grand public.

La chercheuse invitée au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la vio-



PHOTO : NARA VIEIRA DA SILVA OSGA

Tous les ans au Canada, plus de 800 personnes sont réduites au travail domestique et plus de 600 à l'exploitation sexuelle.

lence faite aux femmes étudie ce fléau depuis 2000. À la demande du Groupe de travail interministériel sur la traite des personnes (GTTP), Jacqueline Oxman-Martinez a examiné les actions et les politiques canadiennes en matière de trafic humain, ce qui, de fil en aiguille, l'a menée à rédiger son guide.

« J'ai rencontré des survivantes de la traite quand je travaillais pour le GTTP et je peux vous dire que leurs histoires m'ont glacé le sang », raconte-t-elle. Les victimes viennent des pays pauvres du Sud et

cherchent à migrer vers le Nord, en quête d'une vie meilleure pour elles-mêmes et leurs proches. « La traite est toujours le fruit d'un déséquilibre, d'une profonde inégalité socio-économique entre les pays riches et les pays pauvres », remarque à cet effet la chercheuse. Les trafiquants ciblent les personnes sans défense – plus souvent des femmes que des hommes – et les attirent dans leurs filets en leur promettant un emploi payant. Parfois, ce sont des enfants qui sont carrément enlevés ou vendus par leur famille.

Une fois arrivées au Canada, les victimes se voient dépossédées de leur passeport et de leurs papiers d'identité. Elles sont menacées et violentées. Elles contractent parfois des dettes envers leur trafiquant qu'elles seront incapables de rembourser avant des années. Les trafiquants tendent aussi à provoquer chez elles une accoutumance aux drogues et à l'alcool ou à exploiter la dépendance préexistante. Généralement, elles ne veulent pas dénoncer leurs bourreaux de peur d'être expulsées du pays ou de voir les leurs agressés.

Ce modèle vaut également pour la traite nationale, qui touche surtout des femmes et des enfants

autochtones. Sans le sou, peu éduquées, isolées, les victimes sont emmenées depuis des petites villes et réserves de l'Ouest vers l'Est. Les trafiquants exploitent aussi les immigrants à statut précaire, comme les demandeurs d'asile, les travailleurs saisonniers et les membres de familles parrainées. La durée limitée de leur permis de séjour les rend particulièrement vulnérables à la traite.

« Il n'y a pas de chemin simple pour savoir si une personne a été victime de la traite, mais l'exploitation reste un élément clé », affirme Jacqueline Oxman-Martinez dans son guide.

Des politiques canadiennes à améliorer

« Il faut reconnaître que le Canada a fait des choses extraordinaires en matière de prévention de la traite à l'étranger par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, que ce soit au Sahel, en Asie, au Pakistan, dans certains pays africains ou en Europe de l'Est », observe M^{me} Oxman-Martinez. Le ministère de la Justice a en outre produit une brochure d'information à propos du trafic humain traduite en 14 langues. Au tournant des années 2000, la législation canadienne a interdit explicitement la traite et en a fait un acte criminel.

Mais ce n'est pas suffisant. « L'effort canadien pour protéger les victimes est faible », commente la chercheuse. En effet, les personnes victimes de la traite peuvent encore et toujours être détenues en tant qu'immigrantes illégales ou encore être poursuivies pour être entrées au pays clandestinement ou avec de faux papiers. Les femmes exploitées sexuellement peuvent être inculpées pour des délits associés à la prostitution. En plus d'être détenues, les victimes sont souvent renvoyées dans leur pays d'origine. Enfin, la protection de leurs droits les plus élémentaires est pour ainsi dire nulle.

Jacqueline Oxman-Martinez admet toutefois que le gouvernement a récemment fait un pas dans la bonne direction en prolongeant le permis de séjour des victimes de la traite, qui passe de 120 à 180 jours, afin qu'elles puissent avoir le temps de se remettre de leur traumatisme et de reprendre leur vie en main. « Je vois une certaine évolution, ce qui me laisse optimiste. J'espère que mon livre permettra aux élus d'aborder cette problématique de manière plus humaniste », dit celle qui souhaite publier prochainement un second volume consacré à l'intervention auprès des victimes de la traite, avec le concours de travailleurs sociaux.



Jacqueline Oxman-Martinez

Marie Lambert-Chan

L'Université de Montréal classée parmi les 100 meilleures universités du monde

Cette position, établie selon le palmarès 2007 de l'hebdomadaire britannique *Times Higher Education Supplement*, est le résultat des efforts soutenus déployés par les membres de notre communauté.

Merci à tous ceux et celles qui contribuent quotidiennement à faire de l'UdeM une référence internationale en matière d'excellence.

Université  de Montréal

petites annonces

À louer. Locaux pour bureaux ou commerces à quelques minutes du quadrilatère de l'UdeM et du centre-ville. Immeuble tout béton avec généreuse fenestration situé en face du cimetière Côte-des-Neiges. Disponible 1000 à 3550 pi² à partir de 14 \$ / pi². Information : Francine Leblanc, courtière immobilière agréée, 514

736-3039, poste 222, ou <fleblanc@francineleblanc.com>.

À sous-louer. Grand 5½ à deux pas du métro Fabre à sous-louer du 1^{er} décembre au 31 mai 2008. Cuisine et salle de bain rénovées, 700 \$/mois. Information : 514 522-2100 ou stinzianid@hotmail.com.